

## L'EXPLORATEUR MALOUIN MARION DU FRESNE

Dans un article sur *l'explorateur port-louisien Julien Crozet, éponyme des îles Crozet dans la Mer des Indes*, paru dans les Mémoires de la S.H.A.B. en 1943 <sup>(1)</sup>, j'ai raconté le voyage à la découverte du Malouin Marion du Fresne et sa mort en Nouvelle-Zélande.

Confiant dans les affirmations de deux historiens qualifiés, Prosper Levot <sup>(2)</sup> et l'abbé Paul Paris-Jallobert <sup>(3)</sup>, j'ai écrit que ce Malouin était Nicolas-Thomas Marion, fils de Nicolas et de Jacqueline Pilvesse, né à Saint-Malo le 22 décembre 1729. Il n'en est rien. Dans sa thèse de l'Ecole des chartes, soutenue en 1948 <sup>(4)</sup>, M<sup>me</sup> Roncato, née Janine Lemay, a précisé que Marion du Fresne portait le prénom de Macé, et, grâce à une lettre de son dossier des Archives de la Marine, elle a, par ailleurs, établi qu'il était le fils de Julien Marion sieur du Fresne et de Marie-Séraphique Le Fer.

L'abbé Paris-Jallobert nous apprend que le grand-père de Julien Marion, André Marion, sieur du Fresne, époux

---

(1) Depuis la publication de cet article le dépouillement des archives notariales du Port-Louis m'a appris que Julien Crozet n'était pas mort en mer à bord de l'*Elisabeth* dont il était capitaine, mais qu'il fit deux prises anglaises au cours de sa croisière, et qu'il mourut à Paris, le 24 septembre 1782.

(2) *Biographie bretonne*, Vannes, 1857, 2 vol. in-4°, t. II, p. 408.

(3) PARIS-JALLOBERT (abbé Paul). *Anciens registres paroissiaux de Bretagne. Saint-Malo*. Rennes, 1898-1904, in-8°.

(4) LEMAY (Janine). *La guerre de course à Saint-Malo pendant les guerres de Louis XV* (thèse manuscrite).

de Jeanne Collet, était originaire de Vitré. Le père de Julien, Jean Marion, sieur du Fresne, né à Saint-Malo le 28 février 1633, y mourut le 10 décembre 1693. Il avait épousé, le 20 août 1673, Hélène Magon, demoiselle de la Villepoulet, qui lui donna sept enfants.

Julien Marion, sieur du Fresne, le père de l'explorateur, naquit à Saint-Malo le 13 décembre 1681 ; il y décéda le 15 avril 1739. Il s'était marié le 16 juillet 1715 avec Marie-Séraphique Le Fer, fille de N.h. Macé Le Fer de la Lande. De leur mariage naquirent huit enfants : *Nicolas* (7 janvier 1717) qui fut chanoine de Saint-Malo et mourut en 1795 ; *Jean* (26 novembre 1717) qui ne vécut que quatre ans ; *François* <sup>(5)</sup> (9 janvier 1719) qui, en 1733, fut enseigne ad honores sur la vaisseau de la Compagnie des Indes, l'*Amphitrite*, et qui mourut le 21 février 1734 <sup>(6)</sup> ; *Marie-Hélène* (1<sup>er</sup> avril 1720) qui épousa Charles Leroux de Coëtando ; *Marie-Séraphique* (2 juillet 1721) qui fut ursuline, sous le nom de sœur Sainte-Anne ; *Jeanne-Perrine*, sa sœur jumelle ; *Jean-Baptiste* (26 décembre 1722), connu sous le nom de Marion de Beauregard, qui épousa Marie Trublet en 1752, et qui fut officier de la Compagnie des Indes, sans jamais parvenir au grade de capitaine <sup>(7)</sup> ; enfin *Marc-Joseph* (22 mai 1724).

C'est ce *Marc-Joseph*, tenu sur les fonts baptismaux par Gabriel Le Blanc et Anne Regnault <sup>(8)</sup>, qui est notre explorateur ; mais son double prénom ne se retrouve dans aucun acte, en dehors de son acte de baptême. A la suite d'une confusion entre *Marc* et *Marie*, on l'a inscrit à Saint-Malo, dans deux cases matriculaires différentes, sous les prénoms de *Marie* (registre des officiers et volontaires) <sup>(9)</sup> et de *Marie-Joseph* (registre des capitaines) <sup>(10)</sup>. Le registre des officiers mentionne qu'il avait vingt ans en 1744 et qu'il

(5) L'abbé Paris-Jallobert écrit à tort *Françoise*.

(6) Arch. du port de Lorient. (Tous les renseignements provenant de ces archives m'ont été communiqués par leur conservatrice, M<sup>lle</sup> Geneviève Beauchesne que j'en remercie ici.)

(7) d°.

(8) Arch. mun. de Saint-Malo GG 87.

(9) Arch. du port de Brest P C<sup>4</sup> 31 fol. 24. (Tous les renseignements provenant de ces archives m'ont été fournis par leur conservateur, le capitaine de frégate Marot, qu'il en soit ici remercié.)

(10) Arch. du port de Brest P C<sup>4</sup> 30 fol. 74.

était fils de Julien et de Séraphique Le Fer ; il n'y a donc aucun doute : il s'agit bien de Marc-Joseph. Le registre des capitaines est erroné pour l'âge (23 ans en 1745) et Marion du Fresne y est vieilli de deux ans, par suite d'une confusion (involontaire ou non) avec Marion de Beauregard qui, en 1745, était déjà au service de la Compagnie des Indes, tandis que Marion du Fresne s'apprêtait à prendre le commandement d'un corsaire malouin.

Quand Marion du Fresne, en 1752, fut promu premier lieutenant de la Compagnie des Indes, où son frère possédait le même grade, il fut inscrit à Lorient sous le prénom de *Macé* <sup>(11)</sup> qui était celui de son grand-père maternel, (*Macé* peut également avoir été une mauvaise lecture de *Marc*), mais, malgré cette erreur, la comparaison des deux dossiers de Saint-Malo et de Lorient permet de conclure, sans hésitation que ce Macé n'est autre que Marie-Joseph et donc que Marc-Joseph.

D'autre part M. J. Dunmore, historien de Nouvelle-Zélande, qui s'est mis en rapport avec le directeur des Archives de l'île Maurice, M. A. Toussaint, m'écrit que les papiers du notaire Lousteau concernant les propriétés de Marion du Fresne à l'île de France, attribuent à ce dernier les prénoms de *Marc-Macé* <sup>(12)</sup>.

Ainsi, il n'y a plus de doute, grâce aux recherches de M. Dunmore à Wellington, de M. Toussaint au Port-Louis de Maurice, de M<sup>lle</sup> Geneviève Beauchesne à Lorient, du commandant Marot à Brest, et avant tout, de M<sup>me</sup> Roncato à Paris, la carrière de Marion du Fresne peut être reconstituée.

1735-36 : Il est enseigne ad honores sur le *Duc-de-Bourbon*, vaisseau de la Compagnie des Indes, armé le 2 février 1735 et désarmé le 11 mai 1736 <sup>(13)</sup>. On entrerait fort jeune dans la Compagnie, comme pilotin ou comme enseigne ad honores.

1740 : Il fait un voyage sur le *Saint-Esprit*, qui désarme cette même année <sup>(14)</sup>.

(11) Arch. du port de Lorient.

(12) Arch. de l'île Maurice NA 18 /5 et 6 et Boîte JE 1.

(13) Arch. du port de Lorient.

(14) Arch. du port de Brest. P C4 31 fol. 24.

1744 : Il fait la course, comme lieutenant à la part, sur le *Tellery* de Nantes (capitaine Thomas) <sup>(15)</sup>.

1745 : Il est reçu capitaine à Saint-Malo, le 7 avril, en vertu de l'ordre du Roi du 1<sup>er</sup> avril précédent qui l'exempte des deux campagnes sur des vaisseaux et des dix-huit mois de navigation sur des bâtiments marchands, et en vertu de quatre ans de dispense d'âge, conformément aux ordonnances de la Marine <sup>(16)</sup>.

Le 21 avril, il prend le commandement du corsaire malouin la *Catin* <sup>(17)</sup>.

1746 : Du 15 janvier au 31 mai et du 23 août au 11 octobre, il commande le *Prince de Conty* armé en course à Saint-Malo par Richard Butler. Au cours de sa seconde croisière, il va, de conserve avec l'*Heureux* (Pierre-Bernard Tréhouart de Beaulieu), également armé par Butler, en Ecosse, et ramène à Roscoff le prince Charles-Edouard, prétendant au trône d'Angleterre <sup>(18)</sup>. A la suite de ce voyage en Ecosse, dont le journal est conservé aux Archives de la Marine <sup>(19)</sup>, Marion du Fresne est vivement félicité et il est nommé lieutenant de frégate, le 16 octobre <sup>(20)</sup>.

1747 : Embarqué, comme premier lieutenant, sur le vaisseau du roi l'*Invincible* (de Saint-Georges), armé à Rochefort, il part de Lorient le 27 mars, et est pris par les Anglais, le 14 mai. Emprisonné à Plymouth, il revient en France, le 18 août <sup>(21)</sup>.

1748-49 : Il prend le commandement du navire la *Bretonne*, monté par trente-deux hommes, le 19 novembre 1748, va jusqu'en Amérique et revient désarmer à Bordeaux, le 6 octobre 1749 <sup>(22)</sup>.

1751 : Il s'embarque à Nantes sur le *Duc de Chartres*, comme second capitaine <sup>(23)</sup>.

(15) d°.

(16) Arch. du port de Brest P C4 30 fol. 74.

(17) d°.

(18) LEMAY (Janine), op. cit., p. 32, d'après Arch. de la Marine B3 445 fol. 252 v° et B4 58 fol. 256-263.

(19) Arch. de la Marine C7 197.

(20) LEMAY (Janine), op. cit., p. 7, d'après Arch. de la Marine B2 329 fol. 148.

(21) Arch. du port de Brest P C4 30 fol. 74.

(22) d° et Arch. du port de Lorient.

(23) Arch. du port de Brest P C4 30 fol. 74 et P C4 40.

1752 : Il est promu premier lieutenant de la Compagnie des Indes <sup>(24)</sup>.

1753-55 : Il est embarqué, comme premier lieutenant, sur le *Montaran*, navire de la Compagnie, qui, du 31 décembre 1753 au 20 août 1755, fait le voyage de la Chine <sup>(25)</sup>.

1756-59 : Il est capitaine de la frégate de la Compagnie la *Diligente*, du 31 décembre 1756 au 1<sup>er</sup> mars 1759. Il la conduit à Pondichéry <sup>(26)</sup>. Le Comte d'Aché, vice-amiral chargé du commandement dans les mers de l'Inde, écrit de lui : « Sujet extrêmement intelligent, bon manœuvrier, bon à tout, et sur qui l'on peut compter en toute sûreté » <sup>(27)</sup>.

1759 : Rentré en France, il joue un rôle important dans la tentative d'expédition en Ecosse organisée par le duc d'Aiguillon. Commandant la *Licorne*, frégate du roi, avec l'aide de six corsaires, il fait entrer dans le golfe du Morbihan, le 18 septembre, trente-deux navires de transport venus de Nantes, malgré la présence de l'escadre anglaise qui croise en dehors de Belle-Isle <sup>(28)</sup>. Le 1<sup>er</sup> août, il est promu capitaine de brûlot <sup>(29)</sup>.

1760 : Embarqué sur le *Robuste*, un des vaisseaux du maréchal de Conflans, il contribue à faire sortir de la Vilaine, les navires qui s'y sont enfermés à la suite du désastre des Cardinaux <sup>(30)</sup>.

1761 : Le 26 février, il est fait chevalier de Saint-Louis <sup>(31)</sup>. Du 9 janvier 1761 au 27 janvier 1764, il commande le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Comte d'Argenson*. Ce bâtiment transporte à l'île Rodrigue le Père Alexandre-Guy Pingré, génovéfain, membre de l'Institut, qui désire observer le passage de la planète Vénus sur le disque du soleil <sup>(32)</sup>.

(24) Arch. du port de Lorient 1 P 246 C liasse 8 et Arch. de la Marine C7 197.

(25) Arch. du port de Lorient 1 P 234 et Arch. de la Marine C7 197.

(26) d° 1 P 235.

(27) *Biographie Bretonne*, II, p. 408.

(28) LEMAY (Janine), op. cit., p. 226 et *Bull. de la Soc. Polymathique du Morbihan*, 1928, pp. 135-136, art. du Colonel Juge.

(29) Arch. de la Marine C7 197.

(30) Arch. du port de Lorient 1 P 301, liasse 68.

(31) Arch. de la Marine C7 197.

(32) *Biographie bretonne*, II, p. 408 et Arch. du port de Lorient 1 P 236.

Quand Marion du Fresne revient en France, avant de se rendre à Lorient, il décharge à Rochefort, pour son propre compte, quarante caisses de thé, cinq barriques et cinq quarts de cannelle et de la gomme arabique. Il laisse également à la Flotte-en-Ré neuf caisses de thé, dix sacs de gomme et une caisse de rhubarbe <sup>(33)</sup>. C'est un grand « pacotilleux ».

1765 : Il est capitaine du *Vengeur* qu'il conduit à Brest <sup>(34)</sup>.

1765-67 : Il commande le *Comte d'Artois*, vaisseau de la Compagnie des Indes, du 25 octobre 1765 au 9 mai 1767. Ses notes le disent « excellent, propre pour toutes sortes de voyages » <sup>(35)</sup>. Au cours de l'automne 1766, il fait le tour de l'Île de France, reconnaît et sonde les principaux points du rivage et en dresse des plans <sup>(36)</sup>. Le comte de Noailles cherche à le faire nommer capitaine de port au Port-Louis de Maurice <sup>(37)</sup>.

1767 : Le 26 novembre, il signe un traité avec Choquet, ordonnateur du département maritime du Port-Louis de Bretagne, qui lui accorde pour trois ans la gabarre royale la *Digue* <sup>(38)</sup>.

1768 : Il part sur cette gabarre, le 1<sup>er</sup> février 1768 ; il arrive malade à l'Île de France, et confie son bâtiment à son second J. Duchemin <sup>(39)</sup> « habile marin, homme très sage » qui fait le voyage des îles Seychelles, de conserve avec la goëlette la *Curieuse* armée aussi par Marion du Fresne (17 septembre 1768-31 janvier 1769) <sup>(40)</sup>.

1769-70 : Marion du Fresne réside à l'Île de France où il fait partie du Bureau du Commerce <sup>(41)</sup>. Les notes qu'on lui décerne, lors de la suppression du privilège de la Compagnie des Indes, sont élogieuses mais avec quelques

(33) Biblioth. mun. de La Rochelle, Ms. 1954, fol. 100.

(34) Arch. du port de Lorient.

(35) d°, 1 P 238.

(36) Arch. de la Marine C7 197.

(37) d°.

(38) Arch. de la Marine B4 317.

(39) Pour le voyage qui suivit (aux Indes et en Birmanie) Marion du Fresne confia la *Digue* à son parent, Jean-Baptiste Le Fer de la Lande.

(40) Arch. du port de Lorient 1 E4 58 et 2 P 44 I 7.

(41) Arch. du port de Lorient.

réserves : « Excellent officier », il est également « bon manœuvre, actif, grand pacotilleux, indiscret, sans principes ni retenue, mais brave » <sup>(42)</sup>.

1771 : La *Digue*, qu'il a envoyé aux Indes, revient en France ; mais ses opérations commerciales n'ont pas été fructueuses ; elles ont été gênées considérablement par la suppression du privilège de la Compagnie <sup>(43)</sup>.

1771-72 : Projetant une nouvelle expédition et désireux d'obtenir à cette fin deux nouveaux navires du Roi, Marion du Fresne propose au Gouverneur des Iles de France et de Bourbon de ramener dans son île le jeune Tahitien Mayoapontavéry qui a suivi Bougainville jusqu'à Paris. Il part, le 18 octobre 1771, avec les deux flûtes royales le *Mascarin* (22 canons) qu'il commande lui-même et le *Marquis de Castries* (16 canons) qu'il confie à Ambroise Le Jar du Clesmeur.

Le 13 janvier 1772, il découvre les « Iles Marion » (ou Iles du Prince Edouard). Le 22 janvier il aperçoit de nouvelles îles, dont il prend possession le 24. Il les baptise « Iles Crozet » en l'honneur de son second, Julien Crozet, capitaine de la Compagnie des Indes né au Port-Louis de Bretagne.

Du 6 au 10 mars, Marion cherche en vain une aiguade en Tasmanie. Le 27 mars, il arrive en vue de la Nouvelle-Zélande. Le 12 juin, il est tué par les Maoris <sup>(44)</sup>.

Ainsi se termine la glorieuse carrière de ce capitaine malouin, appelé tour à tour Marie, Marie-Joseph, Macé et Nicolas-Thomas, mais qui, en réalité, s'appelait *Marc-Joseph* Marion du Fresne.

Henri-François BUFFET.

(42) Arch. des Colonies C2 277.

(43) Arch. de la Marine B4 317.

(44) Voir mon article sur l'*Explorateur port-louisien Julien Crozet* où est raconté le voyage à la découverte et la mort de Marion du Fresne.